

**Médicaments nocifs : pour une réforme
de l'Autorisation de Mise sur le Marché des médicaments (AMM)
interdisant l'expérimentation animale pour permettre de meilleures recherches.**

Les effets secondaires des médicaments, tous testés sur les animaux, sont responsables chaque année, en France, de l'hospitalisation de centaines de milliers de personnes (et trop souvent de leur mort).

Utiliser le modèle animal pour étudier les effets sur l'homme s'est avéré dangereux, comme l'ont souligné le problème de la Thalidomide et, toutes ces dernières années, celui du Médiator et de l'Isomeride, pour ne citer que les plus médiatisés.

Or, cette réflexion n'est pas nouvelle. Le Journal « Le Monde » rendait compte le 13 novembre 1997 d'une étude menée en France sur les effets des médicaments auprès de malades hospitalisés. Les effets secondaires étaient reconnus mortels pour 18 000 personnes, en un an. En effet, le Médiator aurait causé à lui seul au moins 1300 morts entre 1976 et 2009.

Au niveau européen, ces chiffres alarmants sont confirmés : 197 000 citoyens sont morts annuellement à cause des effets secondaires des médicaments, tous testés sur les animaux (Etudes publiées, respectivement, dans « Pharmacoepidemiology and Drug Safety », « The Lancet »).

Le mode de validation actuel pose donc un grave problème de santé publique. De surcroît, la situation financière de la Sécurité Sociale s'en trouve alourdie.

Pour cette raison, nous demandons une refonte de l'AMM : les tests de toxicité des substances devront être désormais réalisés en utilisant des méthodes substitutives sans animaux. Celles-ci existent. Elles sont plus fiables, moins coûteuses et méritent d'être encore développées.

Et, parallèlement, nous demandons qu'un programme massif de recherche soit mis en place : développement et validation des méthodes substitutives sans animaux, création de postes d'enseignement de ces méthodes dans tous les centres universitaires, écoles de médecine...etc. utilisant aujourd'hui des animaux.

Compléments d'information : <http://oikosanimauxdelabo.monsite-orange.fr/page4/index.html>

Pétition initiée le 7 mai 2013 par Oikos Kai Bios, adressée au Ministère de la Santé et soutenue par Association pour la qualité de la vie (74), ATRA Association Suisse pour l'abolition de la vivisection, BORTA, CRAC Europe pour la protection de l'enfance, Combactive, GALGOS France, Groupe Internet «Les 3A»(Amour des Animaux et Amitié), Lscv Ligue Suisse contre la Vivisection, L'Arche du Bonheur, La Colline aux Lapins, SEA SHEPHERD France, Société Anti Fourrure, SOS Chats Noiraigue, SOS Grand Bleu, UGhjattinu di Corti.